



# ETOILE AUSSONNAISE FOOTBALL

[www.aussonnefootball.com](http://www.aussonnefootball.com)

## Football – Tournoi de Pâques 2013

Siège: Stade 1, Chemin du Brana d'En Haut 31840 Aussonne tél: 05-61-85-35-00 – [522125@lmpf.eu](mailto:522125@lmpf.eu)

Correspondant tournoi : Hervé LEFEVRE 06-23-85-03-90 ou [herve.lefevre3@tsfr.fr](mailto:herve.lefevre3@tsfr.fr)

## Règlement du 23<sup>ème</sup> tournoi international de jeunes des 30 et 31 mars 2013

### ART.1 – Organisation du tournoi

L'étoile aussonnaise organise :

- le **samedi 30 mars 2013 à partir de 9h00** et le **dimanche 31 mars 2013 à partir de 9h00**

\* un tournoi de football à 11 auquel participeront :

la catégorie " U16/U17 "

la catégorie " U14/U15 "

\* un tournoi de football à 9 auquel participeront :

la catégorie " U12/U13 "

\* un tournoi de football à 7 auquel participeront :

la catégorie " U10/U11 "

\* un plateau de football à 5 auquel participeront :

les catégories " U6 " - " U7 " - " U8/U9 "

### ART.2 - Lieu des rencontres

Toutes les rencontres se disputeront sur le complexe sportif d'Aussonne.

(2 terrains de foot à 11 - 5 terrains de foot animation)

### ART.3 - Participation des joueurs

Chaque club devra fournir dès l'ouverture du tournoi une liste de 15 joueurs pour le foot à 11, 12 joueurs pour le foot à 9, 10 joueurs pour le foot à 7 et 8 joueurs pour le foot à 5. Les joueurs des clubs français devront pouvoir présenter une licence de qualification à la F.F.F. Il sera autorisé, pour chaque équipe, la participation de joueurs étrangers au club auxquels il sera demandé une pièce d'identité et la licence (obligatoire) de leur club d'appartenance.

Toute équipe qui ne pourrait pas fournir avant le début du tournoi la liste complète de ses joueurs sera autorisée à compléter celle-ci en cours de tournoi. **Les licences seront déposées au podium au début du tournoi avec la liste des joueurs engagés pendant les deux jours.**

### ART.4 - Qualification des équipes

Toute équipe éliminée entraîne l'élimination de la totalité de ses joueurs inscrits sur la feuille initiale.

Tout joueur inscrit sur la liste ne pourra renforcer, en cours de tournoi, une autre formation (sauf cas exceptionnel, autorisé par le comité organisateur).

### ART.5 - Assurance

Tous les joueurs devront être assurés. L'étoile aussonnaise décline toute responsabilité en cas de blessure ou d'accident de joueurs ou spectateurs. Le club décline également toute responsabilité en ce qui concerne les vols et les dégradations de véhicules ou matériels n'étant pas la propriété du club.

### ART.6 - Ballons de jeux

Chaque équipe devra fournir obligatoirement un ballon par match.

### ART. 7 - Jeux de maillots

Chaque équipe devra posséder au moins deux jeux de maillots de couleur différente

### ART.8 - Remplacement des joueurs

Au cours d'une même rencontre, chaque équipe pourra utiliser le nombre réglementaire de joueurs. Ceux ci devront être présents sur le terrain, les remplaçants pouvant entrer à tout moment du match.

### ART.9 - Discipline et sanctions

1 exclusion temporaire de 3 minutes pourra être appliquée.

1 carton jaune = avertissement ; 2 cartons jaunes dans le même match = 1 carton rouge = expulsion du match + 1 match automatique.

1 carton rouge direct = expulsion du match + 1 match automatique.

### ART.10 - Commission de discipline

Les fautes graves feront l'objet d'une réunion de la commission du tournoi.

La mise en place d'une commission d'urgence et de discipline du tournoi sera composée comme suit:

Le Président du tournoi

Un membre de l'organisation  
Eventuellement, un représentant de la ligue ou du district  
Le responsable des arbitres  
Le responsable du tournoi  
Le responsable de la police des terrains

#### ART.11 - Arbitrage

Les rencontres seront dirigées par des arbitres officiels de la ligue et du district, des arbitres de la commission des très jeunes du Midi-Toulousain ou des arbitres du club organisateur désignés au préalable (notamment pour le foot animation).  
Les arbitres seront vêtus de leur tenue officielle ou de maillots identiques fournis par le club organisateur.

#### ART.12 - Police des terrains

Une police des terrains composée de membres bénévoles du club est présente sur tous les terrains pour assurer le bon déroulement des rencontres. Elle est reconnaissable par une tenue fournie par le club organisateur. Tout manquement au respect des personnes assurant la police des terrains peut exposer son auteur et son club à des sanctions.

ART.13 - **Durée des rencontres** (Ces temps peuvent être modifiés suivant le nombre d'équipes engagées ou du retard pris dans le déroulement du tournoi).

**U10/U11 ; U12/U13 : 2 x 10 minutes - U14/U15, U16/U17 : 2 x 12 minutes**

Durée de la mi-temps: 1 à 2 minutes

#### ART.14 - Organisation des matchs

Chaque club participant sera informé au préalable ou au début du tournoi du programme des rencontres qui se dérouleront par matchs de poules, suivi des phases finales ou de classement.

#### ART.15 - Classement

Le classement s'établit de la façon suivante pour les matchs de poules:

Victoire = 3 pts, nul = 1 pt, défaite = 0 pt – ; **2 cartons rouges durant phase de poules = 1 pt de pénalité**

En cas d'égalité au total des points : nombre de carton rouge, meilleur goal-average particulier, puis meilleur goal-average général, puis meilleure attaque générale, puis tirs au but (3 tirs au but par équipes).

#### ART.16 - Qualification

Pour les matchs éliminatoires des phases finales, en cas de résultats nuls à la fin du temps réglementaire, la qualification pourra être déterminée par l'épreuve des tirs au but (3 par équipes).

#### ART.17 - Catégories d'âges

Pour toutes les équipes (françaises et étrangères) les années de naissances par catégories sont:

U6 : 2007

U7 : 2006

U8-U9 : 2004-2005

U10-U11 : 2002-2003

U12-U13 : 2000-2001

U15 : 1998 - 1999

U17 : 1996 - 1997

#### ART.18 - Droits d'engagement

Les droits d'engagement seront fixés respectivement à:

Gratuit	30 €	30€	55 €	60 €	65 €	70 €
U6	U7	U8/U9	U10/U11	U12/U13	U14/U15	U16/U17

Ce tarif étant dégressif suivant le nombre d'équipes engagées (5€ de moins par équipes supplémentaires– toutes catégories confondues).

#### ART.19 - Organisation

Le comité d'organisation du tournoi se réserve le droit de modifier à tout moment une clause du règlement pour le bon déroulement du tournoi (durée des rencontres, inversion d'horaires des rencontres ...etc.)

#### ART.20 - Récompenses

Des coupes et récompenses individuelles ou collectives seront offertes aux différentes formations.

Pour le Comité Directeur  
Le correspondant tournoi

PS: Les équipes trouveront au stade des stands assurant le ravitaillement en boissons, sandwiches, grillades, frites ainsi que la possibilité de repas sur commande.